

**Arrêté du 19 novembre 2021 portant nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) à l'annexe du tribunal judiciaire de Pau  
NOR : JUSB2134746A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, mis fin aux fonctions de Madame Marie-Josée BAYLE (TEXIDO) greffière, en sa qualité de régisseuse principale à l'annexe du tribunal judiciaire de Pau.

**Article 2**

Madame Jennifer GARCIA-GONZALVO, adjointe administrative, est nommée, à titre exceptionnel, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, pour une durée de 6 mois, régisseuse intérimaire à l'annexe du tribunal judiciaire de Pau.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Pau, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 19 novembre 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation,  
P/le sous-directeur des ressources humaines  
des greffes,  
P/La cheffe du bureau des carrières et de la  
mobilité professionnelle,  
L'adjointe à la cheffe du bureau des  
carrières et de la mobilité professionnelle

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice



Sandrine DE VILLELE